

par Sébastien Rest,
Président d'AJI Gestion pour l'éducation
et Directeur de la publication



Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous annoncer dès à présent l'organisation des **rencontres de l'intendance le vendredi 28 septembre 2018 à la cité des congrès de Nantes**. Après Lyon en 2017, nous avons fait une nouvelle fois le choix de

la province pour accueillir cette manifestation et sommes ravis de nous rendre dans le Grand Ouest !

Cette journée sera l'occasion de rencontrer nos fournisseurs présents sur les stands et de mettre en pratique l'article 4 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Rappelons que la pratique du sourcing est officiellement consacrée et sécurisée et invite l'acheteur à réaliser, en amont des procédures de passation, « des consultations ou des études de marché » et « solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques de son projet et ses exigences ».

Notre bureau, réuni le 29 janvier à Lyon, a par ailleurs validé les propositions issues de notre séminaire du mois de décembre 2017 en retenant deux thématiques qui vont nourrir les échanges et les débats lors de ces rencontres.

La matinée sera consacrée au thème des achats (la dématérialisation, les groupements de commande, le sourcing, les outils). Nous aborderons en deuxième partie de journée les problématiques liées à la sécurité (des biens, des personnes et la sécurité alimentaire).

Ces thématiques seront animées sous forme de conférences et tables rondes et permettront un échange direct avec les collègues présents.

Nous vous attendons donc nombreux ! Réservez dès maintenant le vendredi 28 septembre dans votre agenda. Un programme détaillé de cette journée vous sera transmis prochainement. Les inscriptions seront ouvertes au mois de juin.

Nous vous informons également que **le Salon de la Restauration collective en Gestion Directe se tiendra le 11 avril 2018 à Paris Expo Porte de Versailles**. En tant qu'adhérents AJI, vous êtes tous adhérents de l'association RESTAU'CO et êtes donc tous invités. Notre collègue Thierry MATHIEU, Vice-Président d'AJI assure également la présidence de ce salon. Cet événement est aujourd'hui le seul salon d'envergure nationale du secteur. « Le Goût » sera le thème de cette édition. Au travers du Goût, ce salon aura à cœur de tisser des liens entre les acteurs du « manger » et du « cuisiner », et de faire écho au travail de ces femmes et ces hommes qui offrent, chaque jour, des repas à leurs convives.

Trois actions seront conduites lors du salon :

- **Création d'une allée du Goût** : Au cœur du salon, l'allée du Goût mettra en avant les secteurs de la restauration collective. Des shows culinaires, dégustations et démonstrations seront organisés.
- **Création d'une zone de « Flash'Conf »** : La zone « Flash'Conf » sera le lieu dédié aux débats et au partage de bonnes pratiques. Sous la forme de mini conférences, chacun (visiteurs, membres du réseau, professionnels, entreprises) pourra apporter son expertise et sa vision du métier.
- **Rédition des Trophées Restau'Co de l'innovation** : Lancés en 2017, les Trophées Restau'Co viennent récompenser la créativité de tous les acteurs du secteur de la restauration collective en gestion directe.

Vous êtes nombreux à solliciter des articles accessibles pour tous. Vous trouverez dans ce numéro un article sur « **la liquidation et le mandatement pour les nuls** ». Ce besoin d'explications et de guides pas à pas d'opérations budgétaires est plus que légitime. De nombreux collègues démarrent chaque année dans les services de gestion des établissements scolaires bien souvent sans formation préalable. Comprendre les terminologies de liquidation, service fait et mandatement quand on découvre la comptabilité budgétaire publique peut dès lors s'avérer complexe.

Nous avons donc fait le choix en comité de rédaction de la revue d'alterner des articles de base et des dossiers pointus et techniques. L'objectif est de trouver un équilibre dans chaque numéro pour satisfaire l'ensemble de nos lecteurs.

Dans ce numéro, vous trouverez donc également des articles sur **les provisions pour risques et dépréciations de la valeur d'éléments d'actifs, et sur les assurances au sein des EPLE**.

Enfin, l'excellente synthèse sur **le contrôle du comptable** sur les contrats invite l'ensemble des adjoints gestionnaires à partager ces informations avec leurs collègues chefs d'établissements pour mesurer les risques encourus par les agents comptables.

Bonne lecture !